

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR JURISTES ET ÉQUIPES CONFORMITÉ

FFCNCERCERXBD17

PRIX : 2 090 €

DURÉE : 2 JOURS

Pauses et déjeuners offerts



PANORAMA



ATELIER



FAISABLE À
DISTANCE



RÉALISABLE
EN ANGLAIS

PRÉSENTATION

L'objectif de la formation est de doter des juristes ou responsables des risques ou de la conformité des outils nécessaires à la compréhension des technologies d'IA déployées dans leur entreprise ou chez leurs clients, pour mieux prendre la mesure des implications juridiques et éthiques.

Elle aborde les problématiques juridiques par des exemples en présentant les principales applications d'IA ainsi que les risques et les questions qu'elle suscite. Les concepts de traitement des données personnelles, loyauté, biais, explicabilité et responsabilité feront l'objet d'une attention particulière.

OBJECTIFS

- Prendre en compte l'histoire et le contexte du développement de l'intelligence artificielle
- Identifier la terminologie employée
- Utiliser les fondamentaux de la technologie
- Identifier les principaux enjeux juridiques et éthiques de l'intelligence artificielle
- Lister les questions juridiques à se poser lors de la construction d'un projet
- Définir une politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle

PROGRAMME

Histoire et contexte

Terminologie

- Big Data
- Intelligence artificielle faible et forte
- Apprentissage machine (Machine Learning)
- Classification/régression
- Données structurées/non structurées
- Apprentissage supervisé/non supervisé, apprentissage par renforcement
- Variables, vecteurs, étiquettes

Principaux modèles d'apprentissage : approche pour non scientifiques

- Régression linéaire
- Régression logistique
- Arbres de décision
- Forêt aléatoire d'arbres
- Réseaux de neurones
- Apprentissage par renforcement
- Large language models (ChatGPT)

Construction d'un modèle d'apprentissage et points de vigilance juridiques et éthiques

- Automatisation des processus
- Reconnaissance de caractères
- Traitement du langage naturel
- Chatbots/agents conversationnels
- Apprentissage-machine (machine learning)

L'IA par l'expérimentation : cas pratique pour non scientifique

Les principales problématiques juridiques et éthiques de l'intelligence artificielle

- Traitement des données personnelles
- Loyauté, biais et discrimination
- Responsabilité
- Explicabilité
- Risques particuliers de modèles dits « de fondation »

Cadre réglementaire actuel et orientations sur le cadre à venir : Règlement IA Act européen, Principes et chartes éthiques internationales

Cas d'usage et problématiques juridiques soulevées

- Credit scoring
- Reconnaissance faciale
- Conseil en investissement
- Conformité (lutte contre la fraude et l'anti blanchiment)

Politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle

- Cartographie des risques liés à l'intelligence artificielle
- Intégration de l'éthique « by Design »
- Création d'un comité de gouvernance de l'IA et nomination d'un dirigeant responsable
- Réalisation d'audits
- Formalisation du processus par l'établissement de règles internes écrites

Synthèse et conclusion

PUBLIC/PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux avocats, juristes, managers, responsables données/innovation, investisseurs et membres des équipes risques ou conformité.

Aucun prérequis en matière scientifique n'est requis.

RESPONSABLE(S)

Thomas LE GOFF

Maître de conférences en droit et régulation du numérique à Télécom Paris, où il enseigne et mène des recherches sur les réglementations relatives aux technologies numériques, aux données, à la cybersécurité et à l'IA. Avant d'entrer dans le monde académique, il a travaillé comme juriste d'entreprise chez EDF, au sein du pôle propriété intellectuelle, données et numérique de la Direction Juridique, où il était en charge de l'expertise en matière de protection des données et de régulation numérique.

Xavier VAMPARYS

Diplômé de l'ESSEC, de l'Université Columbia et du Centre des Hautes Études d'Assurances, il a exercé comme avocat aux barreaux de Paris et New York avant de rejoindre le secteur de la finance. Il est aujourd'hui chargé de mission intelligence artificielle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les enseignants privilégient une approche interactive (dialogue socratique) et les études de cas, avec un niveau de participation élevé des étudiants. Les enseignements seront en français, mais l'anglais sera très présent.